

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

28

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 12  
Nombre de votants : 12

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre le 3 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SEPVRET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu exceptionnel de la salle polyvalente, en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie du COVID 19, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Date de la convocation : 23/03/2024.

**Présents :** MM./Mmes : BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, DURANDEAU Rodolphe, GIRARD Marie-Françoise, JUIN Fabrice, LIÉTARD Philippe, MIGAULT Marie-Rose, THIERY Yves,

**Absents ayant donné pouvoir :**

**Absents excusés :** BARC Nathalie, PARISOT Bertrand, VRIGNAULT Emilie

**Secrétaire de séance :** Mme BUTRÉ Sabrina

## ORDRE DU JOUR :

- Validation du dernier Procès-Verbal,
- Remise du cadeau à Maud,
- Affectation de résultat,
- Validation des budgets primitifs 2024 de la commune et de l'éco-quartier,
- Fongibilité des virements de crédits des budgets 2024,
- Validation de devis
- Questions diverses

\*\*\*\*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

PC

PC SB

## REMISE DU CADEAU A MAUD

Le conseil municipal a offert un cadeau à Maud MOULIN pour son départ à la retraite au 1<sup>er</sup> avril 2024 en qualité d'agent d'animation au sein de la bibliothèque depuis septembre 2000. Le maire et l'équipe municipale ont remercié Maud pour son dévouement professionnel et sa qualité d'accueil aux lecteurs de notre bibliothèque municipale.

Ce fut l'occasion d'échanger sur quelques statistiques avec un petit nombre de lecteurs, certes mais très fidèles avec un volume de prêts de livres annuel important pour une petite commune. L'annonce pour un recrutement sur le poste a été publiée à proximité : plusieurs mairies et bibliothèques, le centre de gestion, le site Internet et Facebook. Nous avons reçu 2 candidatures qui n'ont pas donné suite. Nous ferons paraître l'annonce dans le prochain flyer de printemps pour les habitants de la commune. Il est évoqué également une proposition d'accueil réalisé par des bénévoles qui pourraient assurer l'ouverture de la bibliothèque en alternance. Dans cette attente, Maud se porte volontaire pour une ouverture les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredi du mois.

## AFFECTATION DE RÉSULTAT

Après la validation du compte administratif de l'exercice 2023 en date du 26 février 2024. Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

RESULTAT DE CLÔTURE 2023					
Section	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Solde d'exécution 2023	Résultat de clôture (hors RAR)	Restes à Réaliser 2023	Résultat global de clôture 2023
Fonctionnement	0,00 €	+ 122 851,91 €	+ 122 851,91 €		+ 122 851,91 €
Investissement	+ 83 536,27 €	- 118 680,71 €	- 35 144,44 €	+ 34 599,00 €	- 545,44 €
					+ 122 306,47 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023		122 851,91 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	REC SI	545,44 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		122 306,47 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	REC SF	- €
Ligne 001= - 35 144,44 €	DEP SI	
<b>Total affecté au c/ 1068 :</b>		<b>122 851,91 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote l'affectation de résultat de 122 851,91 euros au compte 1068, en recettes d'investissement pour le budget 2024.

## VALIDATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2024 DE LA COMMUNE ET DE L'ECO-QUARTIER

Le maire propose les chiffres pour le budget Commune et le Budget Eco-quartier 2024.

- Commune de SEPVRET

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 468 581,71 € en fonctionnement et 294 793,02 € en investissement (dont 34 599,00 euros en reste à réaliser N-1 concernant les recettes d'investissement).

- Lotissement Eco-quartier des Ouzines

Le budget primitif de l'Eco-quartier des Ouzines s'équilibre à 442 264,42 € en fonctionnement et 456 238,82 € en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de valider les budgets primitifs de la Commune de Sepvret et du Lotissement Eco-quartier des Ouzines pour l'année 2024.



## FONGIBILITÉ DES VIREMENTS DE CRÉDITS DES BUDGETS 2024

L'instruction comptable et budgétaire M57 instaurée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la commune de Sepvret, donne droit au conseil municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa prochaine séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **autorise** le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la **limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections concernant les budgets 2024**. Le Maire devra en informer l'assemblée délibérante dès la séance suivante.

## VALIDATION DE DEVIS

### Escalier et palier Salle des Fêtes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le devis DVCN1240302 de :  
ADAPEI79 ESAT AIFFRES – Impasse de La Jamine – 79230 AIFFRES pour un montant de 1 588,08 € HT, soit 1 905,70 € TTC.

### Porte de service Salle des Fêtes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le devis n°899 de :  
MENUISERIE BARON – 5 Route de La Mothe Saint-Héray – 79120 CHEY pour un montant de 1 991,13 € HT, soit 2 389,36 € TTC.

## QUESTIONS DIVERSES

- Suite au sinistre de 2022 au stade de foot, la mairie a reçu la somme de 434,22 euros de la SMACL pour le remboursement partiel (déduction de la franchise de 300 euros) de la facture totale réglée par l'USCCS pour les réparations. Il est prévu une délibération au prochain conseil pour verser cette somme à l'USCCS.
- La commission voirie s'est déroulée le 27 mars : bon état général sur l'ensemble de la commune. Il est noté :
  - Fossés à curer,
  - Débernage,
  - Marquage à repeindre,
  - Voir à la Serpe et au Raimpie pour la dégradation de la route,
  - Achat de panneaux signalétiques pour routes inondées.
- La commune de Chenay a évoqué l'achat en commun de la balayeuse, c'est en discussion avec Mme Le Maire.
- Pour une aide à la vente des parcelles de l'éco-quartier, le mandat de vente a été prolongé avec Human Immobilier concernant les parcelles ZM 0067 et ZM 0072.
- Il faudrait installer un panneau signalétique pour les ventes de parcelles de l'éco-quartier.
- Le travail d'archives se termine pour 2024, l'archiviste CCMP pourra réaliser la suite du travail en 2025 sur une dizaine de jour pour terminer sa mission. Nous sommes satisfaits du travail réalisé.
- Nous allons lancer une procédure d'expulsion pour un locataire qui ne règle plus ses loyers.
- 2 projets de vente partielle de chemin rural : rue des acacias et impasse du Bureau.
- Devant les poubelles de tri sélectif au stade : ornières à combler suite aux pluies.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.*

*Fait et délibéré en séance du 3 avril 2024*

**Secrétaire de séance :**

BUTRÉ Sabrina



**Le Maire :**

CHARPENTIER Patrick



SB

P

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2024**

*Procès-verbal consultable sur [www.mairie-sepvret.fr](http://www.mairie-sepvret.fr) ou en mairie*

N° délibérations	Objet	Vote			
		Pour	Contre	Abstention	Exclus
N°21/2024	Affectation de résultat pour l'exercice 2024	12	0	0	0
N°22/2024	Validation des budgets primitifs 2024 - Commune et Eco-quartier	12	0	0	0
N°23/2024	Fongibilité des crédits – Année 2024	12	0	0	0
N°24/2024	Validation de devis – Escalier et palier Salle des Fêtes	12	0	0	0
N°25/2024	Validation de devis – Porte de service Salle des Fêtes	12	0	0	0